

# FESTIVAL DES ÉPOUVANTAILS DE MEYRALS



## Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 12 octobre 2024

Présence du bureau :

- Présents : Josiane Sauzeau, Stéphanie Douieb, Christine Pelletange, Sylvie Phylip, Charlène Philip, Adrien Le Corre.
- Excusés : Francis Barboure, Jean-Luc Bugat, Maylis Maradenne.

**Nombre de participants** : 31 personnes (dont 7 membres du bureau) présentes ou représentées par procuration.

**Début de la séance** : 18h30

---

### Ouverture de la séance

La présidente, Josiane Sauzeau, ouvre la séance et remercie l'ensemble des participants pour leur présence.

### Bilan moral de la présidente

La présidente fait un rappel des événements marquants de la saison :

- **Soirée karaoké** (février) : Une soirée karaoké a été organisée au profit du Téléthon.
- **Le Meyralou** : La présidente remercie Christine Pelletange et les personnes qui l'ont assistée dans la confection du Meyralou. Le choix du costume avait été réalisé en lien avec les 100 ans du club de foot Meyralais.
- **Festival** : La 25ème édition de l'association a été un franc succès, malgré la chaleur intense du dimanche après-midi. Les animations ont attiré un public nombreux. Josiane Sauzeau félicite et remercie chaleureusement les bénévoles pour leur engagement et leur dynamisme.
- **Organisation du festival** :
  - **Samedi soir** : Le pôle restauration avait été délégué à des foods trucks. La scène ouverte et le groupe Cartoon's ont été appréciés. On note cependant une fréquentation légèrement inférieure à celle de l'année précédente.
  - **Dimanche** : Malgré une participation un peu plus faible au concours d'épouvantails, la journée a été une réussite. Le plancher a été bien accueilli, utilisé à la fois comme zone d'ombre et piste de danse pour les groupes et visiteurs.

- **Engagement écologique** : L'association a respecté ses engagements et les objectifs qu'elle s'était fixés en tant que signataire de la charte "drastic on plastic", avec la mise en place d'écocups, de vaisselle réutilisable et d'un tri sélectif.

La présidente conclut en remerciant l'équipe municipale, les bénévoles, les organismes subventionneurs, les sponsors et toutes les personnes ayant contribué à la réussite de cet événement.

## **Bilan financier**

La présidente présente les comptes de l'association, faisant état d'un bénéfice de **2 183,17 €**, portant le solde du compte courant à **3 997,52 €** et celui du livret A à **11 112,20 €**.

Elle revient sur les principales dépenses et recettes liées à l'organisation du festival (cf. tableau annexé), en insistant sur le rôle essentiel de Francis Barboure, qui a permis de récolter **5 665 €** de sponsors.

## **Approbation des bilans**

- Le **bilan moral** est approuvé à l'unanimité.
- Le **bilan financier** est approuvé à l'unanimité.

## **Démissions**

La présidente annonce sa démission, expliquant que la gestion de l'association est devenue trop lourde en raison du manque d'implication au niveau de l'organisation. Elle souligne toutefois les souvenirs positifs de cette aventure et exprime sa disponibilité pour continuer à soutenir et accompagner le festival.

D'autres membres du bureau suivent cet exemple :

- Christine Pelletange (trésorière)
- Sylvie Philip (secrétaire)
- Charlène Philip
- Stéphanie Douieb

Mais également les membres excusés ayant fait parvenir au préalable un courrier :

- Francis Barboure
- Jean-Luc Bugat (vice-président)

Au total, **sept membres du bureau démissionnent**.

## **Proposition de renouvellement du bureau**

Adrien Le Corre, vice-président, souhaite rester au sein du bureau pour éviter un vide administratif. Toutefois, en raison de son statut d'étudiant, il précise qu'il ne pourra pas s'investir pleinement dans la recherche de nouveaux membres. Il appelle les membres de l'assemblée à se porter candidats, sans succès.

**Philip Guellec** prend la parole pour rappeler l'importance de trouver une nouvelle dynamique pour assurer la pérennité de l'association. **Christine Genestal** renforce cette idée en insistant sur la nécessité de maintenir l'association en vie.

L'assemblée se voit ainsi chargée de trouver des candidats pour constituer un nouveau bureau.

### **Intervention du maire**

Joël Le Corre, maire de la commune de Meyrals, intervient pour remercier et féliciter les équipes qui ont contribué au bon fonctionnement de l'association. Il réaffirme son soutien à l'association et son intérêt pour sa continuité.

### **Prochaines étapes**

Faute de disposer des statuts lors de cette réunion, la présidente conserve provisoirement son poste jusqu'à leur relecture, afin de déterminer les démarches à suivre.

L'assemblée soutient l'idée de convoquer une **assemblée générale extraordinaire** pour poursuivre les discussions et formaliser la constitution d'un nouveau bureau.

---

**Fin de séance** : 19h20

L'assemblée générale se termine par un moment convivial autour d'un buffet.

Association N° 02 44004857, déclarée le 17 décembre 2002.

**Siège social** : Mairie de Meyrals – Le Bourg - 24220 Meyrals, France.

**Siren** : 493894513 – **Siret** : 493 894 513 000 16

**Adresse email** : *epoufest24@gmail.com*

**Facebook / Instagram / Site internet** : <http://www.epoufest.fr/>

**Contact** : 07.86.44.27.59